



Compte-rendu Rencontre Mobile T8 Place Jean Moulin Bron



18 juillet 2025



17:00 > 19:00



Place Jean Moulin,
Bron



80 participants



La rencontre mobile du 18 juillet s'inscrit dans le cadre de la concertation préalable liée au projet de création du tramway T8, organisée du 23 juin au 19 juillet puis du 25 août au 10 octobre 2025. **La concertation vise à interroger l'opportunité du projet sur différentes composantes notamment la desserte, le tracé, les aménagements, les circulations, les interconnexions, la végétalisation** : son but est de porter à connaissance le projet et recueillir les avis, les attentes, les préoccupations et les propositions du public afin d'alimenter les études techniques menées par SYTRAL Mobilités.

La rencontre mobile a duré 2h et visait à **rencontrer les riverains du quartier Bron-Terraillon**, l'un des principaux secteurs résidentiels le long du tracé.

Intervenantes et intervenants :

- Aline MORAND, chargée de relations riverains SYTRAL Mobilités
- Jean-Luc CAMPAGNE, garant de la concertation CNDP
- Marieke VERBRUGGHE, AMO Concertation Planète Citoyenne
- Lucas LEPAGE, AMO Concertation Planète Citoyenne
- Hervé DURANTON, AMO Communication Terra Publica



Plusieurs supports sont mis à disposition des personnes rencontrées pour prendre connaissance du projet et formuler leurs observations :

- une carte du tracé soumis à la concertation ainsi qu'un dépliant résumant le projet T8 ;
- le dossier de concertation ;
- un formulaire de contribution pour déposer un avis écrit ;
- un questionnaire ;
- une liste de contacts pour être tenu informé des dates de la concertation et de l'actualité du projet.



Profil moyen des participants



Principalement des usagers
des lignes de transports
en commun, quelques
automobilistes



HABITANTS DE
Bron



ÂGE MOYEN DES
PARTICIPANTS
Tout âge

Le public rencontré est mixte, majoritairement composé **d'actifs** (40 personnes ont entre 25 et 60 ans) et à la fois **jeune** et adolescent (25 personnes rencontrées ont moins de 25 ans). La rencontre mobile a permis d'échanger avec des membres du conseil quartier Terraillon et du centre social et culturel Jacques Duret, mais aussi des clients des commerces et services de proximité. La majorité des personnes rencontrées habitent le quartier Bron-Terraillon, quelques-unes viennent de Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Lyon-centre, la cité Berliet. Les deux tiers se déplacent en transports en commun (T2, T5, bus C15 et 52) ou à pied, tandis qu'un tiers privilégient la voiture.

Retours et propositions pour le T8

Opportunité du projet

La **plupart des participants connaissent le projet de tramway T8**, bien identifié car associé au réaménagement de la place Jean Moulin. Les riverains du projet ont été informés par des panneaux d'affichage sur la place Jean Moulin et un tract distribué dans les boîtes aux lettres du quartier à propos de la réunion publique en date du 15 juillet à la Mairie de Bron.

Les discussions sur l'opportunité du projet mettent en avant des **avis divergents** :

- **3/4 des participants environ saluent l'opportunité** d'une nouvelle ligne forte pour plusieurs raisons :
 - **Un mode de transport perçu comme fiable et régulier** : le tramway est perçu comme plus fiable que le bus. Des **gains de rapidité** sont également attendus, par rapport aux trajets en bus 52 ou C15. Un participant met en avant par ailleurs **l'intérêt écologique et économique** du tramway, en citant les avantages des transports en commun, comparé à la voiture ;
 - Un **tracé jugé opportun** qui permettrait d'améliorer les liaisons suivantes :
 - **Nord-Sud** : entre Bron-Terraillon et Carré de Soie, le parc de Parilly, la cité Berliet, la gare de Vénissieux, la ZAC du Chêne (correspondance

avec le T2). Deux participants disent aujourd’hui utiliser leur voiture pour venir travailler dans le quartier depuis la cité Berliet. Une autre dit se rendre en voiture au parc de Parilly depuis la place Jean Moulin. Une autre estime que le T8 faciliterait l’accès au marché de la place Jean Moulin, actuellement difficile d'accès en raison du manque de stationnements ;

- **Vers le centre de Lyon :** Bron-Terraillon – Lyon Part-Dieu (via le T3 à Carré de Soie) et Bron-Terraillon – Grange Blanche (via le T5).

- **Un projet qui améliorerait le quartier de Bron-Terraillon :**

- Une **ouverture du quartier** : plusieurs participants considèrent que le T8 permettrait d'ouvrir davantage Bron-Terraillon sur l’extérieur, notamment pour les jeunes. Deux personnes soulignent l’intérêt pour les jeunes pour rejoindre les établissements scolaires (campus Lyon 2, lycée Jean-Paul Sartre et une future école privée en projet à côté de la place Jean Moulin). Une autre participante souligne que le T8 permettrait de répondre aux besoins de mobilité des futurs habitants du quartier Bron-Terraillon ;
- Un **facteur d’apaisement du quartier** : le projet est aussi perçu comme un moyen d’améliorer le cadre de vie, de tranquilliser le quartier et de réduire les rodéos urbains et la circulation des scooters sur la place Jean Moulin ;
- Une **opportunité pour les aménagements cyclables** : une participante évoque l’opportunité que représenterait le réaménagement des pistes cyclables le long de la future ligne ;
- Un **facteur de revalorisation du quartier** : certains propriétaires estiment que l’arrivée du tramway pourrait revaloriser leur bien en cas de revente.

- **1/4 des participants environ sont défavorables** au projet pour les raisons suivantes :

- Une **desserte jugée déjà suffisante** : certains jeunes estiment que le quartier est déjà bien desservi par les bus C15 et 52. Un participant souligne que le temps de trajet jusqu’à Carré de Soie avec le C15 est déjà rapide (environ 7 minutes), questionnant ainsi l’intérêt du projet de T8 ;
- **Les craintes liées à des suppressions d’arrêts de bus dans le quartier** : certaines familles, des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées s’inquiètent de trajets à pied qui seraient plus longs pour accéder à une station du T8 que pour accéder actuellement aux arrêts de bus du quartier. L’exemple de l’arrêt Montferrat sur le sud de l’avenue Pierre Brossolette est cité par quelques riverains rencontrés ;
- Un **projet jugé non prioritaire par rapport aux besoins du quartier** : pour un participant, les besoins du quartier se situent sur d’autres thématiques que la mobilité, comme le logement et la santé ;

- Des **craintes** quant à certains effets perçus comme négatifs pour **l'évolution du quartier** :
 - Les **impacts sur le plan de circulation automobile** : des participants craignent des embouteillages qui surviendraient avec la mise à sens unique de la rue de la Poudrette et de l'avenue Pierre Brossolette. Quelques inquiétudes sont aussi exprimées sur la perte de places de stationnement qui toucherait l'avenue Pierre Brossolette et sur l'insertion urbaine du tramway place Jean Moulin (impacts sur le stationnement et le fonctionnement du marché) ;
 - Des **impacts fonciers et paysagers** : la possibilité d'une suppression d'arbres au sud de l'avenue Pierre Brossolette est critiquée. Certains participants s'inquiètent également des impacts fonciers au sud de l'avenue Pierre Brossolette, du fait de l'étroitesse de la voirie ;
 - Une **crainte liée à la transformation du quartier** qui perdrait sa tranquillité avec plus de passages, de nouveaux flux d'habitants extérieurs ;
 - Un **enjeu de sécurité de la place Jean Moulin** : certains redoutent que la future station de tramway sur la place Jean Moulin soit régulièrement la cible de dégradations et le lieu de vols. Ils craignent qu'elle devienne un lieu de regroupement pour des personnes sans domicile fixe. Ils alertent sur les risques de mésusages des stations ;
 - Des **nuisances liées aux travaux et au bruit du tramway** : les nuisances sonores, qui seraient générées par les travaux ou la circulation du tramway (un participant cite en exemple le bruit actuel sur le tronçon T2-T5, qui sera amplifié avec le T8), sont source d'inquiétudes ;
- Des **préoccupations tarifaires** : le coût actuel des transports est jugé élevé, et certains craignent une hausse des tarifs avec l'arrivée du T8. Quelques demandes plaident pour une politique tarifaire davantage incitative, voire la gratuité des transports en commun.





Localisation des stations

Une **station supplémentaire** est souhaitée sur le secteur du boulevard Parilly et avenue Pierre Cot (à noter : le nombre de stations - entre 1 à 3 - ainsi que leurs emplacements ne sont pas définis, sur cette partie du tracé, à ce stade du projet) :

- à l'intersection entre **l'avenue Pierre Cot et l'avenue C** à Saint-Priest, pour **desservir la cité Berliet** : la possibilité de rejoindre plus rapidement la gare de Vénissieux via la correspondance avec le bus 62 est mise en avant.

Trois remarques complémentaires sont formulées quant à l'emplacement des stations le long du tracé :

- **Deux stations supplémentaires** sont souhaitées par les participants afin de réduire les distances entre les stations : l'une à l'intersection entre la rue Romain Rolland et l'avenue Pierre Brossolette (avant la place Jean Moulin), l'autre à la pharmacie Muchada entre la place Jean Moulin et le lycée Jean-Paul Sartre ;
- Un participant estime qu'il n'y a **pas de besoin spécifique de station à l'intersection rue du Dauphiné/avenue Pierre Mendès France**, arguant que la desserte du quartier des Lads est déjà couverte par l'arrêt du T2 Université ;
- Au niveau de l'arrêt **rue des Combats du 24 Août 1944** : un participant souligne un enjeu de réaménagement des espaces publics, afin de faciliter les cheminements vers le parc de la Cité Berliet (perçu comme enclavé, mal éclairé et peu sécurisant la nuit).



Aménagement des voiries

(partage de l'espace public, amélioration du cadre de vie, cheminements piétons et cycles)

Plusieurs points d'attention sur l'aménagement des voiries sont exprimés :

- Un **enjeu de cohabitation** entre les **différents modes** est mis en avant : tramway, cyclistes, trottinettes, scooters (jugés rapides) et piétons. Une participante demande la création de pistes cyclables sécurisées et séparées de la chaussée, en citant l'avenue Ferdinand Buisson à proximité, comme contre-exemple ;
- Un **enjeu d'aménagement des futures pistes cyclables** et de la station de tramway T8 pour prévenir des nuisances et des rodéos ;
- Un **enjeu de végétalisation** pour créer des espaces ombragés, limiter les nuisances sonores et empêcher les rodéos via une plateforme enherbée ;
- Un **enjeu de sécurisation des stations de tramway**, pour prévenir les accidents entre les voies cyclables prévues et les cheminements piétons et

l'insécurité. Un risque d'accident est mis en avant par une participante. Une autre souhaite garder, voire augmenter, le nombre de caméras ;

- Un enjeu d'**adapter la hauteur des trottoirs** pour les personnes à mobilité réduite, pour faciliter l'intermodalité tram-bus.

Questions posées

Parmi les questions posées par les participants, on relève :

- Quelle réorganisation est prévue pour les lignes de bus (lignes C15 et 52) ? Le bus C15 continuera-t-il de desservir l'avenue Pierre Brossolette ? Est-ce qu'il sera dévié pour desservir la rue Youri Gagarine ?
- Quel rabattement est envisagé vers les pôles de transport principaux du quartier et vers les stations du T8, notamment depuis Montferrat (avenue Pierre Brossolette) ?
- Quels types de travaux sont prévus pour intégrer le T8 aux infrastructures existantes des lignes T5 et T2 ?
- Le tramway T5 sera-t-il prolongé jusqu'à Chassieu ?
- Comment le projet prévoit-il de s'insérer dans le tissu urbain, et quelle concertation est prévue pour en présenter les étapes et le déroulé des travaux ?
- Comment les besoins des habitants sont-ils pris en compte dans le projet ?
- Comment s'articule la gestion du réseau entre la RATP (métro, tramway) et Keolis (bus) ? Le sentiment de certains usagers est d'une moins bonne connaissance du réseau et un renvoi de responsabilité entre les deux opérateurs.
- Quelle est la vision à long terme de SYTRAL Mobilités : les tramways existeront-ils encore dans 50 ans ou seront-ils remplacés par d'autres modes de transport ?



Pour être informé.e des suites de la concertation, découvrir le projet et l'agenda de la concertation, rendez-vous sur le site sytral-mobilites.fr ou sur destinations2026-sytral.fr